



Ville de Grande-Rivière

Province de Québec
Ville de Grande-Rivière

AVIS AU PUBLIC

Le règlement de taxation VGR-733, ayant pour objet d'établir le taux de taxe foncière générale ainsi que les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2024, sera adopté lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **mercredi 20 décembre 2023, à 19 h**. Le projet de règlement sera disponible sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière, dès le 12 décembre 2023, pour consultation.

Les prévisions budgétaires 2024 et les dépenses triennales 2024-2025-2026 de la Ville de Grande-Rivière seront adoptées lors d'une séance extraordinaire le **lundi 18 décembre 2023**.

Lors de cette séance, la période de questions sera réservée uniquement aux sujets concernant le budget ou le PTI. Tous les citoyens sont invités à participer à la cette séance.

Ces séances seront diffusées sur les ondes de la télévision communautaire et les citoyens sont invités à y participer.

Donné à Grande-Rivière, ce 08^{ième} jour de décembre 2023,

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Sandrine Bisson-Hautcoeur
Greffière